

Comité Départemental de Tir de la Charente Maritime

Saintes le 30 Mars 2016

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 25/50 MÈTRES DU 6 AU 8 Mai 2017 à ROCHEFORT

ACCES :

- Libre accès à tous les tireurs en possession de la licence F.F. TIR de la saison en cours.
- Sous condition que la Société d'appartenance du tireur ait réglé la cotisation club de l'année en cours au Comité Départemental.

PROGRAMME :

- Tir complet suivant règlement F.F.TIR. : Carabine, Pistolet.
- Classements individuels suivant catégories F.F.TIR.
- Classement par équipe de club (une seule par discipline non intégrée au championnat des clubs).
- Selon règlement SEC.

BUT :

- Donner le titre de Champion Départemental dans chaque discipline et catégorie.
- Qualifier pour les Championnats Régionaux.
- Permettre la réalisation d'un minima pour la participation aux Championnats de France sous réserve de confirmation.

ENGAGEMENTS :

- **8.00 euros** pour la première discipline
- **6.00 euros** pour les disciplines supplémentaires
- **8.00 euros** pour les équipes

INFORMATIONS :

- Présence indispensable de chaque tireur une demi-heure avant le début du tir.
- La licence est obligatoire et doit être signée et tamponnée par un médecin et le président.
- La présence des médaillés est vivement souhaitée lors de la remise des récompenses ou au moins un représentant du club

RESERVATIONS : ➤ Remplir les bulletins (également disponibles sur le site Internet du comité départemental www.cd-tir-17.org) et les faire parvenir, **avant le 8 AVRIL 2017, délai de rigueur**, avec le règlement correspondant à :

Nicole BONNET
3 Allée Guillaume Apollinaire
17100 SAINTES
Courriel : nikky.bonnet@gmail.com

<p><u>RAPPEL</u> : les chèques d'engagement doivent être libellés à l'ordre du Comité Départemental de tir de Charente Maritime.</p>
--

